



# **U.V.M.E.P**

**Unité Visites Médiatisées Enfants Parents**

**Antennes de Rennes et de Vitré**

## **RAPPORT D'ACTIVITE**

## **ET FINANCIER**

**2019**

**Mars 2020**

# SOMMAIRE

<b>A.</b>	<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>3</b>
<b>B.</b>	<b>L'ORGANISATION DES UVMEP</b> .....	<b>4</b>
1.	Ses cartes d'identité.....	4
2.	Le cadre légal des interventions .....	4
3.	Le tableau du personnel.....	5
4.	Les locaux .....	5
<b>C.</b>	<b>LE FONCTIONNEMENT DES UVMEP</b> .....	<b>6</b>
1.	L'admission .....	6
2.	Les créneaux hebdomadaires de visites .....	6
3.	Le rendu compte .....	7
<b>D.</b>	<b>L'ACTIVITE 2019 UVMEP RENNES</b> .....	<b>9</b>
1.	Familles accompagnées en 2019 .....	9
2.	Partenaires orienteurs pour les familles accompagnées en 2019 sur Rennes .....	9
3.	Type d'accueil des enfants .....	10
4.	Parents concernés par les visites.....	10
5.	Nombre d'enfants par visite.....	10
6.	Répartition du nombre d'enfants par tranche d'âge .....	11
7.	Les familles entrées.....	11
8.	Les familles sorties .....	11
<b>E.</b>	<b>L'ACTIVITE 2019 UVMEP VITRE</b> .....	<b>11</b>
1.	Le nombre de familles accompagnées en 2019 sur Vitré .....	12
2.	Les partenaires orienteurs .....	12
3.	Type d'accueil des enfants .....	12
4.	Parents concernés par les visites.....	13
5.	Nombre d'enfants par visite.....	13
6.	Répartition des enfants par tranche d'âge .....	13
7.	Les familles entrées.....	14
8.	Les familles sorties .....	14
<b>F.</b>	<b>RETOUR SUR LES QUESTIONNAIRES DE SATISFACTION</b> .....	<b>15</b>
1.	Courrier présentant l'enquête.....	15
2.	Résultats de l'enquête de satisfaction concernant l'accompagnement .....	15
3.	Observations.....	22
<b>G.</b>	<b>BUDGET UVMEP RENNES ET VITRE</b> .....	<b>23</b>
<b>H.</b>	<b>CONCLUSION</b> .....	<b>24</b>

## Carte d'identité de l'association l'Asfad

<b>Adresse Siège</b>	146 D rue de Lorient CS 64418 35044 Rennes Cédex <a href="mailto:siege@asfad.fr">siege@asfad.fr</a>
<b>Téléphone</b>	02 99 59 60 01
<b>Organisme Gestionnaire</b>	Association Asfad
<b>N°FINESS</b>	350006854
<b>Code APE</b>	8790 B
<b>N°SIRET</b>	327436531 00013
<b>Président</b>	Marie-Anne CHAPDELAINE
<b>Directeur Général</b>	Jean-Luc BOISARD <a href="mailto:jl.boisard@asfad.fr">jl.boisard@asfad.fr</a>

## Organisation des activités par Pôles



## A. Introduction

L'Asfad porte depuis 2011 une Unité de Visites Médiatisées Enfants-Parents sur Rennes, et depuis septembre 2017 sur le Pays de Vitré.

Au fil des années, ce dispositif s'est étendu et permet aujourd'hui d'accompagner entre 50 et 60 familles selon que le rythme des visites soit tous les 15 jours (la majeure partie du temps) ou tous les mois.

Notre dispositif, dans l'ensemble du maillage des dispositifs de la protection de l'enfance sur le département a de nombreux atouts :

- Il garantit aux enfants une sécurisation et une prise en compte de leurs besoins,
- Il offre aux parents un lieu neutre et cadré, générateur d'apaisement,
- Il permet aux partenaires (CDAS notamment) de se dégager de la décision judiciaire de médiatisation des rencontres et d'engager un travail différent avec les parents et les enfants.

## B. L'organisation des UVMEP

### 1. Ses cartes d'identité

<b>Dénomination</b>	<b>UNITE DE VISITE MEDIATISEE ENFANTS PARENTS RENNES</b>
Adresse UVMEP Rennes	10 rue Jean-Pierre Calloc'h 35000 RENNES
Téléphone	02 99 30 96 83
Date d'ouverture	Avril 2010
Capacité hebdomadaire	16 rencontres (32 à 40 familles)

<b>Dénomination</b>	<b>UNITE DE VISITE MEDIATISEE ENFANTS PARENTS VITRÉ</b>
Adresse UVMEP Vitré	6 espace Debussy - 35500 VITRÉ
Téléphone	02 99 75 95 77
Date d'ouverture	1 <sup>er</sup> septembre 2017
Capacité hebdomadaire	8 rencontres (16 à 20 familles)

### 2. Le cadre légal des interventions

Les visites médiatisées organisées à l'UVMEP s'inscrivent dans le cadre :

- De la loi du 14 mars 2016 rénovant la protection de l'enfance et du décret n° 2018-1572 du 15 novembre 2017 relatif aux modalités d'organisation de la visite en présence d'un tiers prévue à l'article 375-7 du code civil.
- Les arrêtés de la DDCSPP en date du 18 janvier et du 3 octobre 2017 nous autorisant en « portant agrément d'un espace de rencontres destiné au maintien des liens entre un enfant et ses parents ou un tiers » pour Rennes et Vitré.

### 3. Le tableau du personnel

		Tableau effectif avec activité actuelle		
		Total UVMEP	Ventilation en ETP	
Personnel			Rennes	Vitré
Direction	Annyvonne ROGUE	0,05	0,05	
Coordinateur d'équipe	Jérôme TRÉMORIN		0,25	
Educatrice spécialisée	Claire MICHEL	0,75	0,50	0,25
Educatrice spécialisée	Pauline GODET	0,75	0,50	0,25
Educatrice spécialisée	Amandine DUTOCCQ	0,75	0,50	0,25
Educatrice spécialisée	Alisson BOUTAULT	0,75	0,50	0,25
CESF avec Missions de coordination	Virginie JOLY	0,75	0,50	0,25
Psychologue	Isabelle MEIGNER-LACOSTE	0,15	0,15	
Assistante Direction	Fabienne LE MARCHAND	0,10	0,10	

### 4. Les locaux

#### Pour Rennes :

Depuis décembre 2017, l'UVMEP Rennes se situe dans un pavillon à proximité du siège de l'Asfad. Ces nouveaux locaux permettent une qualité d'accueil bien supérieure : le jardin clôt, la grande cuisine familiale, les grandes salles d'entretien permettent de diversifier les modalités des visites en proposant des activités nouvelles (temps en extérieur, cuisine). Aujourd'hui, nous en utilisons deux mais sommes en mesure d'en mettre en service deux autres si besoin.

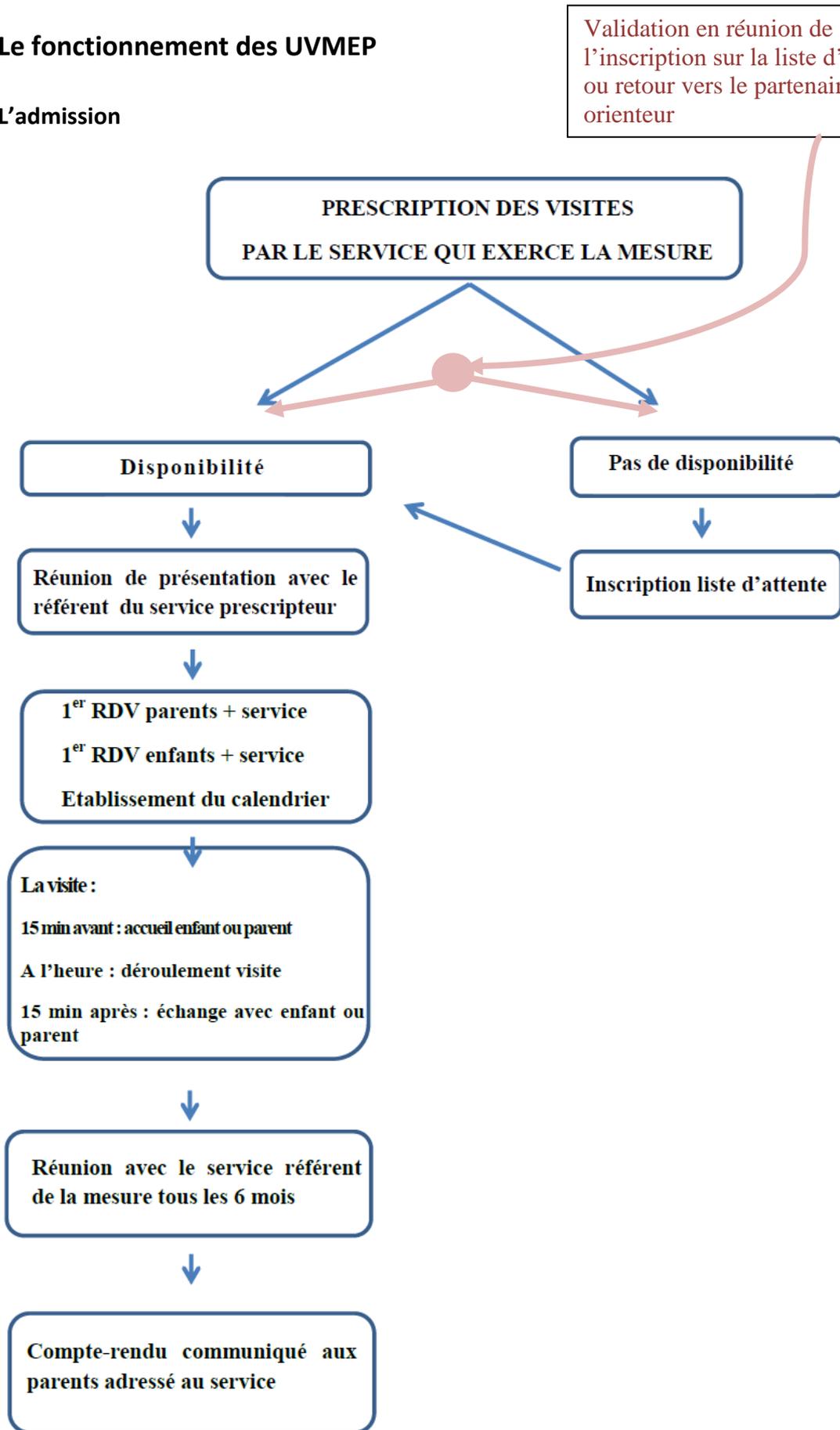
L'accès à ce pavillon est aisé en transports en commun (ligne de bus 11). Il est adapté aux personnes à mobilité réduite. Le retour des personnes accompagnées est très positif. Le pavillon est symboliquement un lieu d'accueil pour la famille, l'accès y est simple, les espaces verts sont agréables.

#### Pour Vitré :

Un local en rez-de-chaussée est loué auprès de Néotoa. Ce local se compose de deux salles d'entretien, d'une tisanerie et d'un petit bureau.

## C. Le fonctionnement des UVMEP

### 1. L'admission



### 2. Les créneaux hebdomadaires de visites

	H	Mardi				H	Mercredi				H	Jeudi	H	Vendredi		H	Samedi							
MATIN	9h	REUNION				9h	salle 1	salle 2	salle 1	salle 2	9h	Réunion tous les 15 jours	9h	3h planning par roulement										
	12h30																	12h30					10h	salle 1
APRES-MIDI	13h30	Ecrits		Ecrits						13h30	Temps coordinatrice	13h30	Ecrits											
	16h30	salle 1	salle 2	salle 1	Salle 2																			
						17h30				17h30														
	19h					19h				19h														

En jaune UVMEP Rennes ; en vert UVMEP Vitré.

### 3. Le rendu compte

#### Le suivi de famille

Chaque situation familiale fait l'objet d'un travail d'observation, d'évaluation des visites et de concertation en équipe. L'équipe se réunit tous les mardis matin et deux jeudis matin par mois. Ces temps sont notamment l'occasion d'échanger sur les situations, sur le contenu des visites, sur les évolutions à soutenir, les stratégies d'accompagnement à adopter, etc...

#### Les coordinations et partenariat

Dès qu'une place se libère à l'UVMEP, l'installation d'une nouvelle famille est organisée en prenant contact avec le partenaire pour mettre en place une présentation de la situation. Cette réunion officialise le démarrage des visites à l'UVMEP et permet de déterminer conjointement les objectifs des visites.

À l'issue de la première visite médiatisée, le référent UVMEP fait un compte-rendu de celle-ci au référent de la mesure éducative.

Tous les six mois, l'UVMEP invite, pour chaque situation, le référent exerçant la mesure en assistance éducative à une réunion dite de coordination.

Celle-ci permet de faire un bilan des visites, d'échanger sur la situation globale, de déterminer la pertinence ou non de la poursuite des visites médiatisées à l'UVMEP, et lorsqu'elles se poursuivent, de déterminer les objectifs pour une nouvelle période de six mois.

Par ailleurs, l'UVMEP organise des temps de coordination en phase avec les échéances des mesures éducatives pour permettre au référent extérieur d'avoir le compte-rendu de l'UVMEP au moment de la rédaction de son rapport.

### **Des réunions en CDAS**

Dans la mesure du possible les référents UVMEP se rendent aux réunions de concertation de type CEF ou CADEC. Il leur paraît essentiel de pouvoir participer à une réflexion commune sur le PPE.

### **Les écrits**

Chaque réunion de coordination fait l'objet d'un compte-rendu écrit. Celui-ci est rédigé dans les jours suivant la réunion et est relu et validé par le cadre.

Après un travail de réflexion sur les écrits professionnels, leur mouture a été modifiée pour ne plus être une seule synthèse du temps de la coordination mais une évaluation globale de l'évolution de la relation parent-enfant. L'intégration des items suivants :

- observations concernant le parent,
- observations concernant l'enfant,
- observations de la relation parent-enfant,

permet de mettre en évidence les observations du service et leurs évolutions en lien avec les objectifs des visites. Le retour du ou des parents sur cet écrit est également sollicité. Cela prend en compte, en l'état, l'observation du parent sur l'évolution de la relation parent-enfant. Il est alors proposé à la famille d'en prendre connaissance puis il est adressé au service en charge de l'exercice de la mesure en assistance éducative. Les écrits adressés directement au juge des enfants sont exceptionnels. Il appartient pour la grande majorité au service mandaté soit d'en relater des éléments dans son rapport, soit de les joindre à son écrit à destination du magistrat.

### **Analyse de la pratique**

Les professionnels bénéficient d'une analyse de la pratique de 1h30 une fois par mois, hors juillet et août, animé par un psychologue clinicien. Ce temps d'analyse permet aux professionnels de prendre du recul sur les situations rencontrées via l'apport d'un éclairage clinique. Il permet également d'objectiver l'évaluation des situations, d'identifier les résonances personnelles et d'aider aux réajustements des postures professionnelles.

### **Les réunions thématiques**

Ces réunions ont lieu une fois par mois sur 1h30. Plébiscité par les professionnels, ce temps permet d'échanger sur les outils, l'évolution du public, la prise en compte des problématiques rencontrées. Des acteurs du réseau peuvent être invités sur ce temps pour favoriser l'interconnaissance et/ou apporter une expertise sur un sujet donné. Ce temps permet ainsi de mettre en œuvre notre démarche d'amélioration de la qualité en adaptant nos outils, nos postures et notre organisation dans une démarche réflexive et continue.

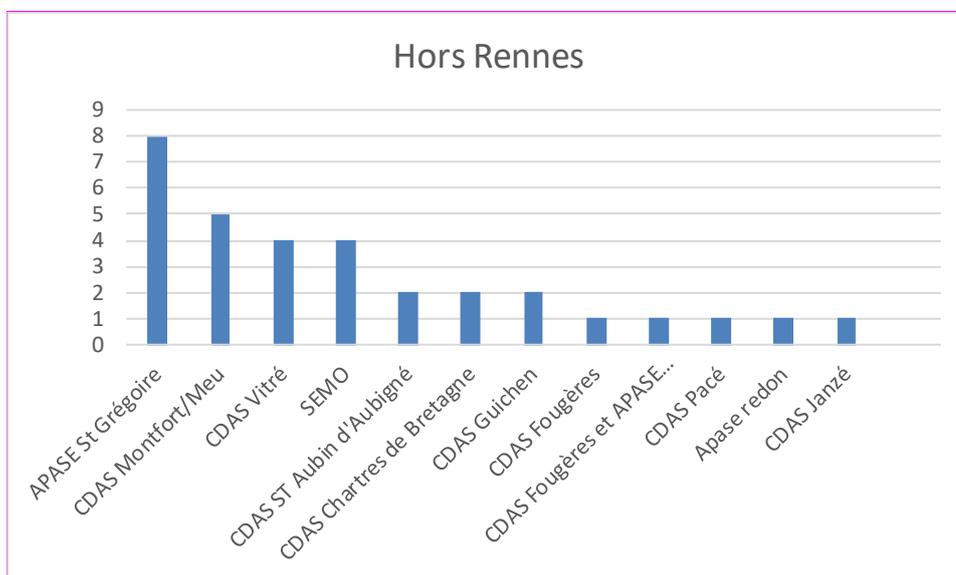
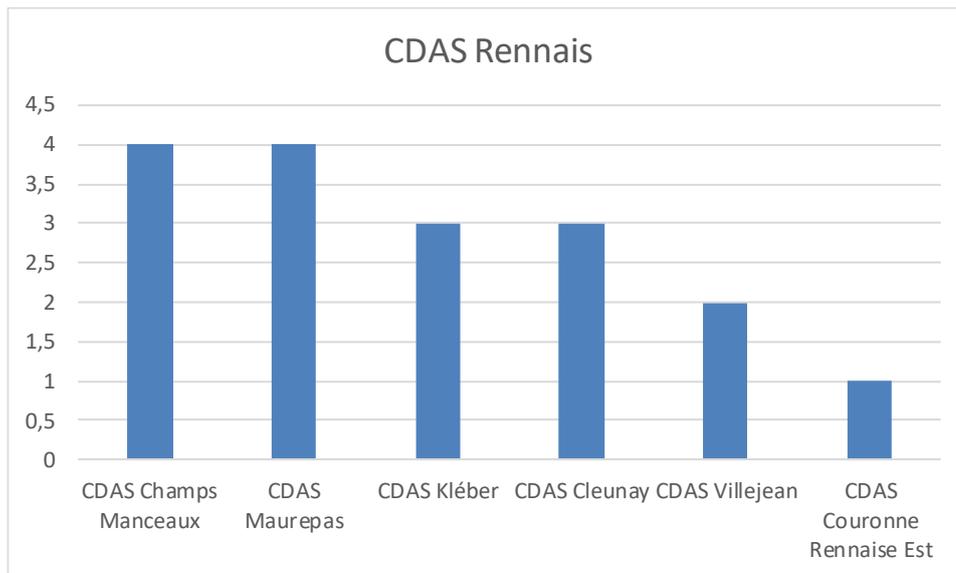
## D. L'Activité 2019 UVMEP Rennes

### 1. Familles accompagnées en 2019

Pour l'UVMEP Rennes : **49 familles suivies** (69 enfants), dont 23 familles admises en 2019,

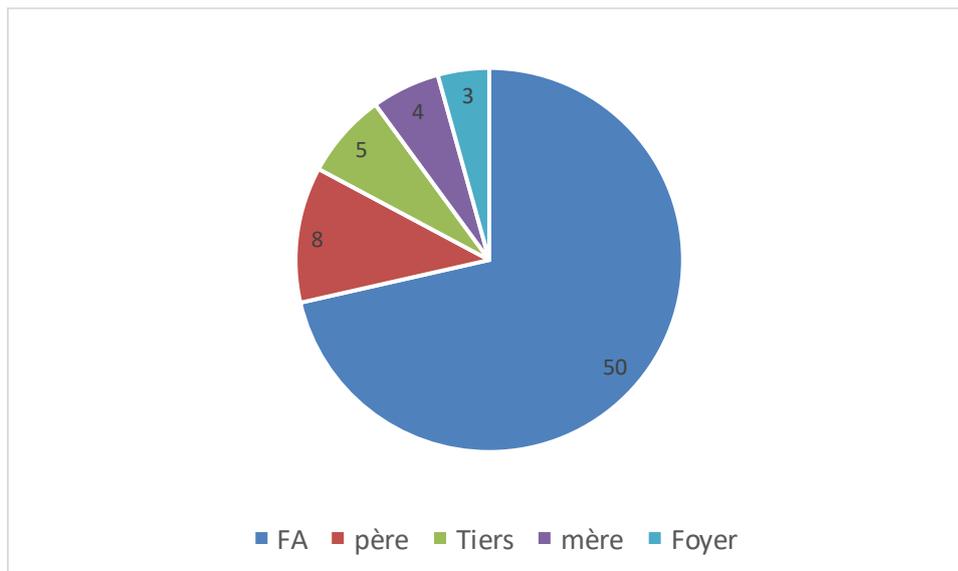
### 2. Partenaires orienteurs pour les familles accompagnées en 2019 sur Rennes

- Les partenaires orienteurs



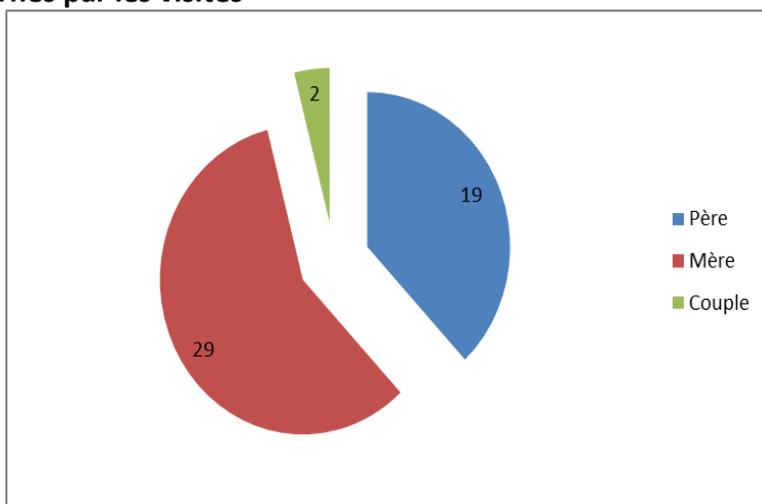
- Nombres d'enfants accompagnés : **69**

### 3. Type d'accueil des enfants

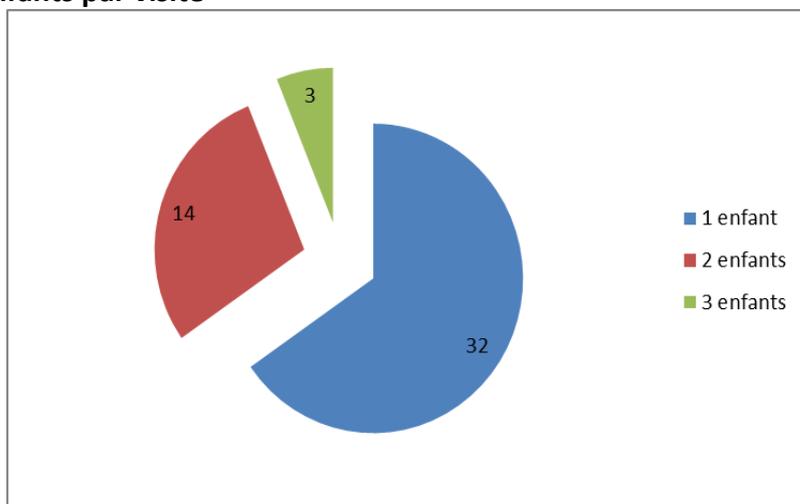


69 enfants (dont un enfant concerné par 2 type d'accueil), donc ce graphique compte 70 types d'accueil).

### 4. Parents concernés par les visites

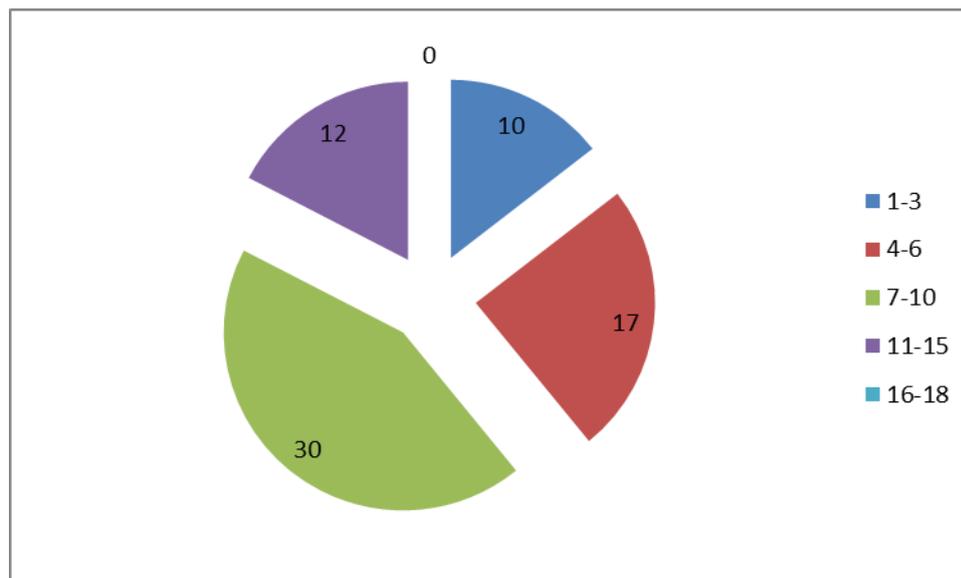


### 5. Nombre d'enfants par visite



3 fratries de 3 enfants, 14 fratries de 2 enfants et 32 enfants seuls (soit 69 enfants).

## 6. Répartition du nombre d'enfants par tranche d'âge



## 7. Les familles entrées

**23 nouvelles familles** sont entrées dans le dispositif en 2019.

Suite à l'augmentation accordée en 2016 par le Conseil Départemental de nouvelles familles ont pu être accueillies sur le service. Ces familles demeurent accompagnées à ce jour.

## 8. Les familles sorties

Les visites se sont arrêtées pour **9 familles en 2019**.

Les sorties concernaient pour une majorité des visites mensuelles alors que les familles entrantes ont un droit de visites médiatisées de 2 fois par mois pour la plupart.

- Durée moyenne de l'accompagnement :

La durée moyenne est de 16 mois. Pour 6 familles, la durée de prise en charges est au-delà des 3 ans.

- Sorties du dispositif :

Motifs de sortie du dispositif	Nombre de familles concernées
Désinvestissement, démobilisation du parent	2
Evolution du droit de visite vers domicile avec TISF	2
Mal être de l'enfant	5

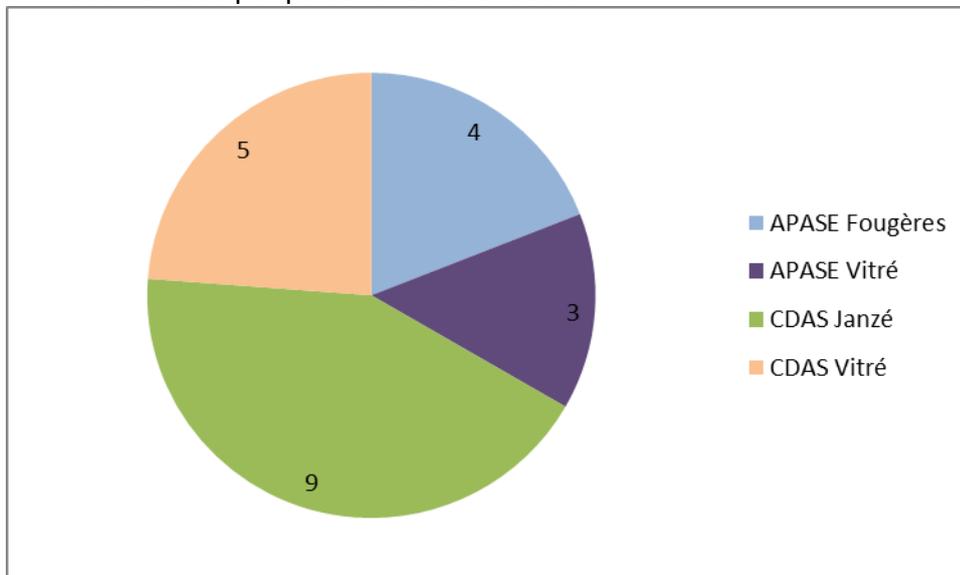
## E. L'Activité 2019 UVMEP Vitré

## 1. Le nombre de familles accompagnées en 2019 sur Vitré

Pour l'UVMEP Vitré : **21 familles suivies** (35 enfants), dont **4 familles admises en 2019**

## 2. Les partenaires orienteurs

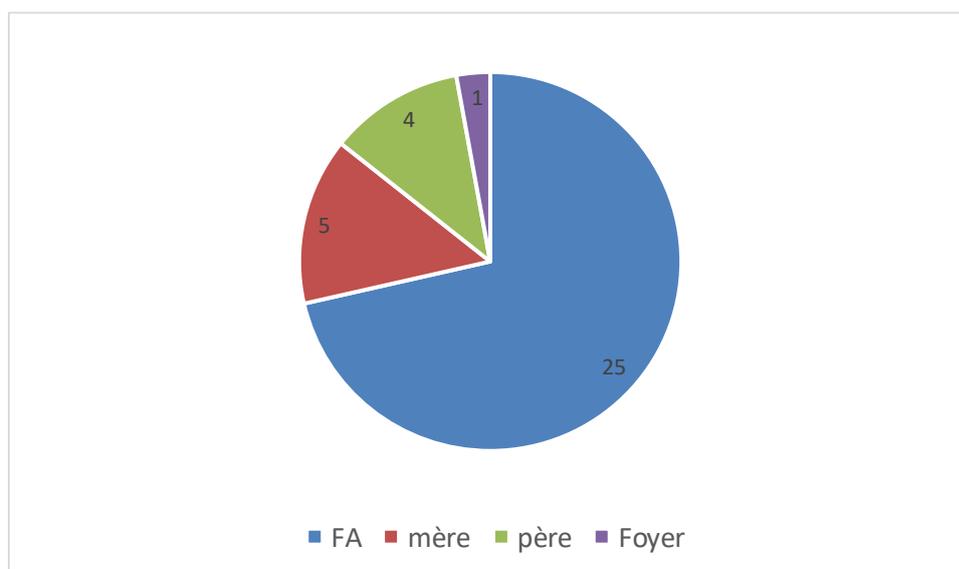
Nombre de familles orientées par partenaires orienteurs



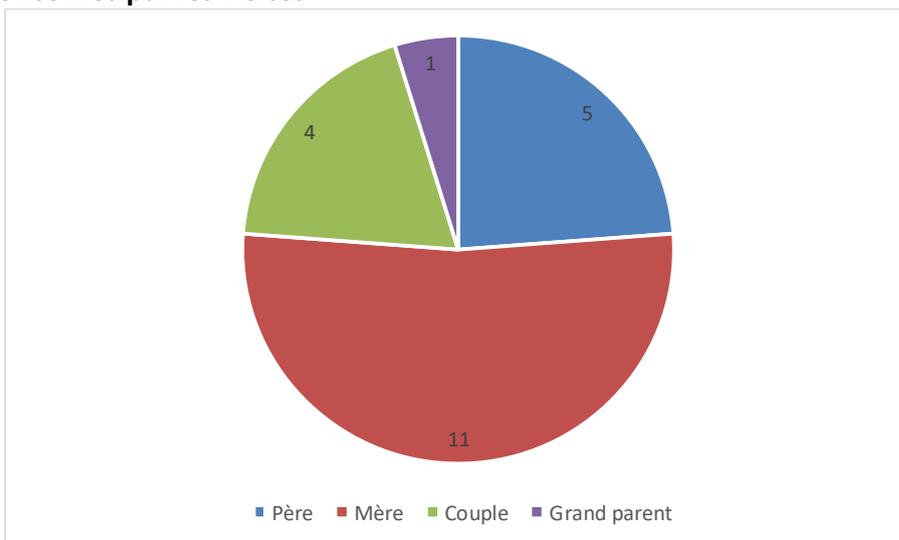
L'activité sur l'antenne de l'UVMEP Vitré se décline comme suit :

- Nombre d'entretiens programmés : 220
- Nombre d'entretiens réalisés : 211
- Nombres d'enfants accompagnés : **35**. Ce chiffre n'a pas varié en 2019. L'UVMEP Vitré est particulièrement sollicité pour des fratries nombreuses.

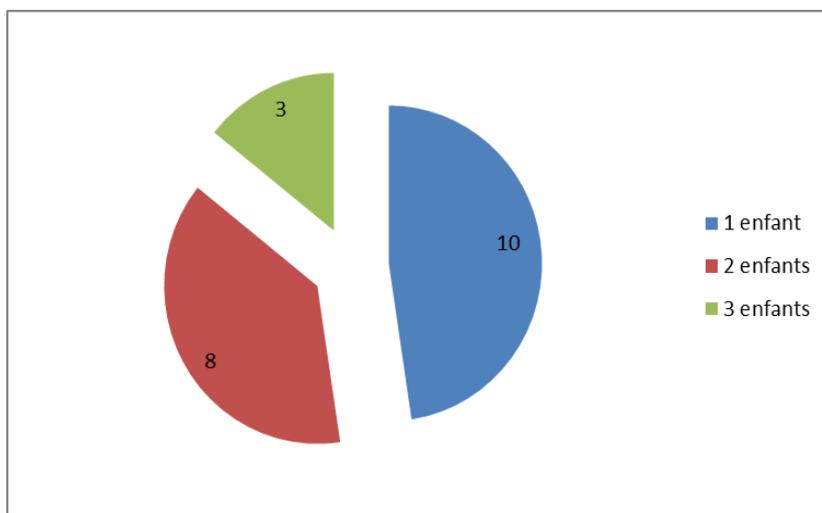
## 3. Type d'accueil des enfants



#### 4. Parents concernés par les visites

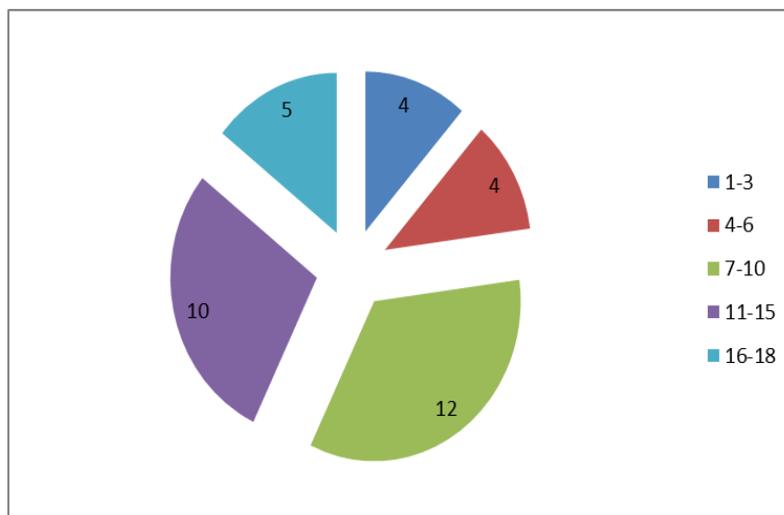


#### 5. Nombre d'enfants par visite



3 fratries de 3 enfants, 8 fratries de 2 enfants et 10 enfants seuls  
 Sur Vitré, beaucoup de fratries sont accompagnées par L'UVMEP.

#### 6. Répartition des enfants par tranche d'âge



## 7. Les familles entrées

**4 nouvelles familles** entrées en 2019

## 8. Les familles sorties

**5 familles sont sorties** du dispositif en 2019

- Durée moyenne de l'accompagnement

La durée moyenne de l'accompagnement est de 14,48 mois. Cette durée est plus élevée qu'en 2018 et s'explique par des familles toujours accompagnées à ce jour et présentes depuis le début, soit 2017.

## F. Retour sur les questionnaires de satisfaction

Pour la première année, nous avons en 2019 souhaité recueillir l'avis des parents accompagnés par les deux unités de visites médiatisées de l'Asfad. Sont présentés, ci-après, le courrier accompagnant l'enquête et les résultats de celle-ci.

### 1. Courrier présentant l'enquête

Objet : Questionnaire de satisfaction

Rennes le 09/12/2019

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de notre démarche d'amélioration de la qualité de notre service, nous tenons à recueillir vos observations à travers ce questionnaire anonyme.

Merci de prendre quelques minutes pour le compléter et le remettre dans la boîte aux lettres située à l'extérieur à l'entrée avant le 31/12/2019.

Les résultats seront affichés dans le hall sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2020.

Vous remerciant par avance pour votre participation.

Cordialement,

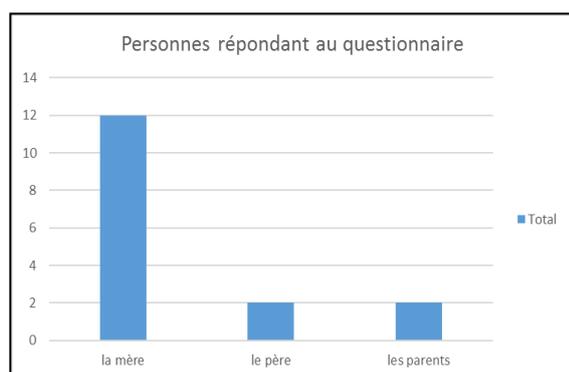
Monsieur Trémorin

Coordinateur d'équipe

### 2. Résultats de l'enquête de satisfaction concernant l'accompagnement

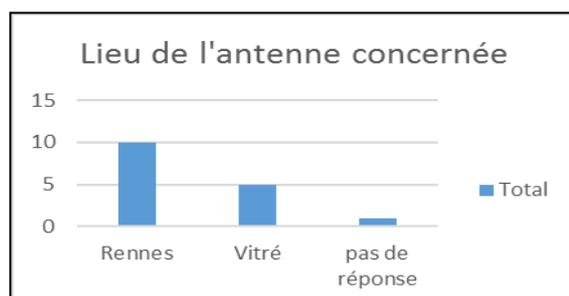
16 personnes ont répondu au questionnaire sur un total de 57 personnes accompagnées en novembre 2019 par l'UVMEP de Rennes et Vitré.

#### Qui répond au questionnaire ?

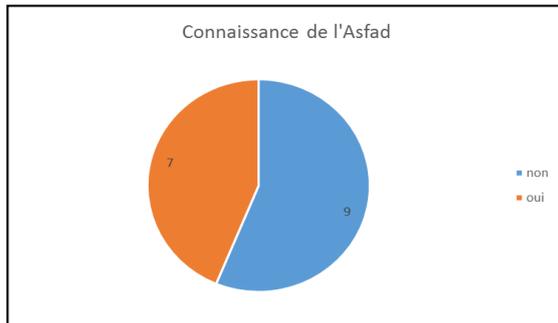


16 personnes ont répondu au questionnaire :  
12 mères – 2 pères – 2 parents

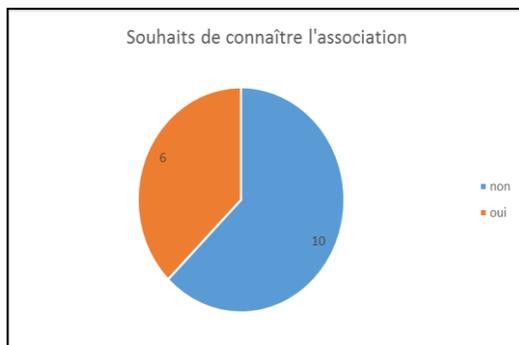
#### Antennes concernées :



Il y a eu 10 réponses sur Rennes, 5 sur Vitré et 1 personne n'a pas précisé l'antenne concernée.

**1°) L'Association ASFAD :****❖ Connaissez-vous l'association ASFAD dont fait partie le service UVMEP ?**

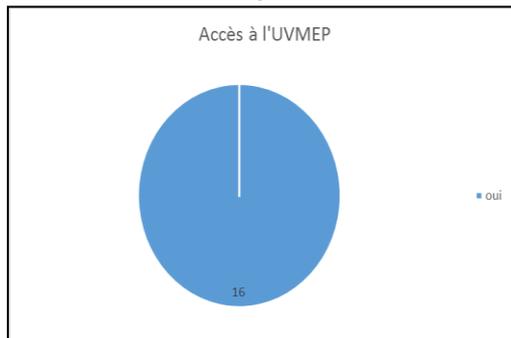
*9 personnes contre 7 disent ne pas connaître l'association Asfad.*

**❖ Aimeriez-vous pouvoir mieux connaître cette association et ses autres structures d'accompagnement ?**

*10 personnes contre 6 nomment ne pas souhaiter connaître l'association.*

## 2°) Le site de l'Unité de Visites Médiatisées Enfants Parents :

### ❖ Est-il facile pour vous de vous rendre à l'UVMEP ?

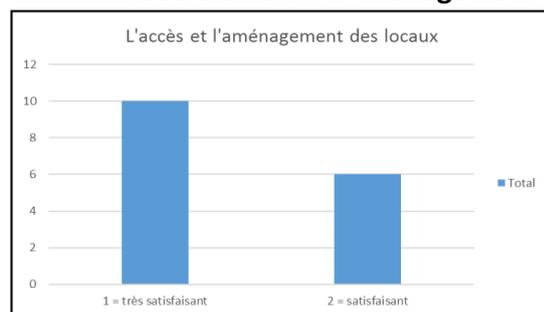


Toutes les personnes interrogées répondent que l'accès à l'UVMEP est facile.

### Pourquoi ?

Les commentaires font part d'un accès aux transports en commun simple, des places de stationnement libres, un positionnement géographique adapté.

### ❖ L'accessibilité et l'aménagement des locaux sont-ils satisfaisants ?

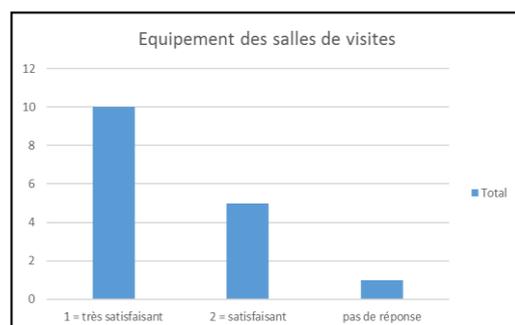


10 personnes sont très satisfaites et 6 sont satisfaites.

### Pourquoi ?

Pas de commentaire

### ❖ L'équipement des salles de visites (jeux, mobilier) est-il satisfaisant ?



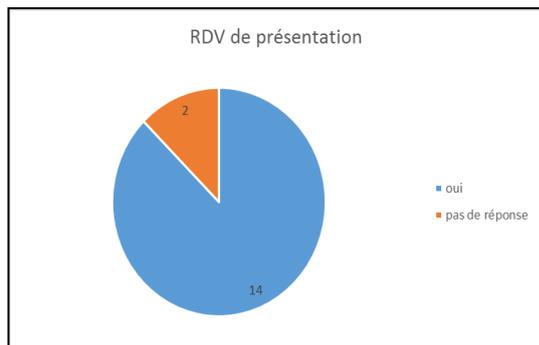
10 personnes sont très satisfaites de l'équipement des salles de visites, 2 sont satisfaites et 1 personne ne se prononce pas.

### Pourquoi ?

Les personnes commentent : « elles sont bien équipées pour l'accueil et les activités », « il y a de tout, les jouets sont adaptés et pour tous les âges », « elles sont confortables », « peut mieux faire sur le jardin ».

### 3°) L'accueil à l'UVMEP et la mise en place des visites médiatisées :

- ❖ Le rendez-vous de présentation de l'UVMEP a-t-il permis de répondre à vos questions ?

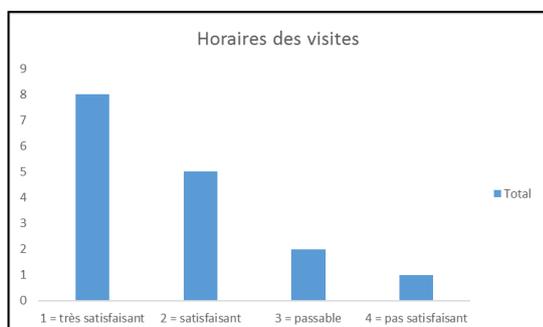


*Pour 14 personnes, le rendez-vous de présentation du service a permis de répondre aux questions des parents.*

#### Pourquoi ?

Pas de commentaire

- ❖ Les horaires de visites vous conviennent-ils ?



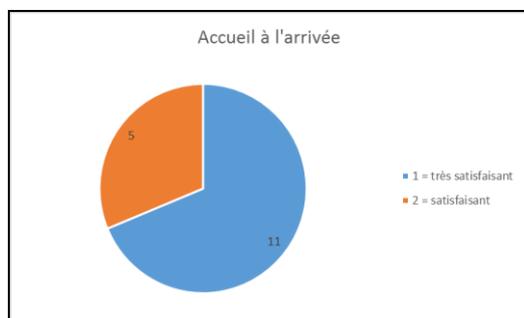
*8 personnes nomment être très satisfaites, 5 satisfaites, 2 trouvent les horaires « passables » et 1 n'est pas satisfaite des horaires de visites.*

#### Pourquoi ?

Une personne dit : « Le mercredi les enfants n'ont pas cours ».

### 4°) L'accompagnement lors des visites médiatisées :

- ❖ A votre arrivée à l'UVMEP, l'accueil qui vous est fait est selon vous :

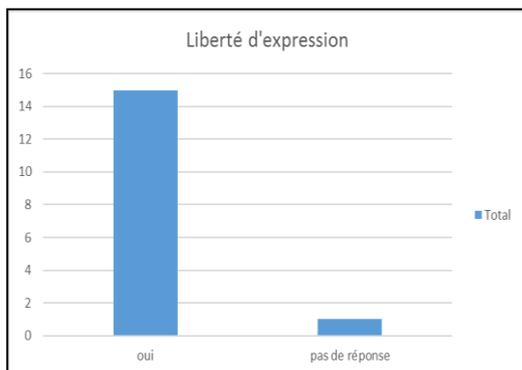


*11 personnes sont très satisfaites et 2 personnes sont satisfaites de l'accueil réalisé à l'arrivée en visite.*

#### Pourquoi ?

Pas de commentaire

### ❖ Vous sentez-vous libre de vous exprimer ?

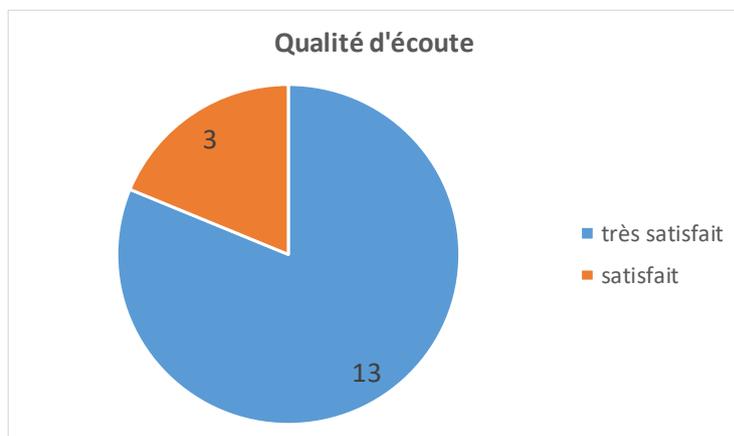


15 personnes disent pouvoir s'exprimer librement, 1 personne n'a pas répondu.

#### Pourquoi ?

5 personnes ont laissé un commentaire : « car on m'écoute lorsque j'ai besoin de parler », « équipe à l'écoute et bienveillante », « le but c'est la liaison », « l'écoute avec les référents est facile », « pas de jugement ».

### ❖ Avec les professionnels, diriez-vous que vous êtes satisfaits de leur écoute ?



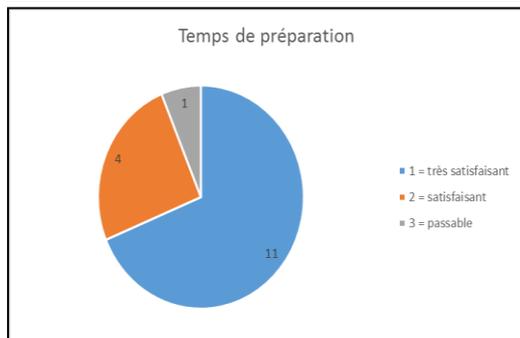
13 personnes sont très satisfaites, 3 sont satisfaites

#### Pourquoi ?

4 personnes ont laissé un commentaire : « parce qu'ils veulent m'aider dans mon rôle », « plus satisfait que CDAS », « très satisfait et toujours à l'écoute », « les 15 minutes avant la visite ».

### ❖ La préparation des visites :

#### Ce temps de préparation d'un quart d'heure est-il suffisant ?



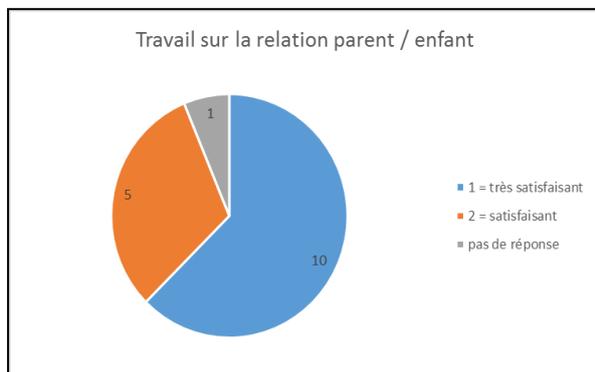
11 personnes nomment être très satisfaites du temps de préparation, 4 sont satisfaites, 1 dit que c'est passable.

#### Pourquoi ?

Les personnes nomment : « ne pas avoir assez de temps pour préparer le goûter et parler avec le professionnel », « cela dépend on fait le point sans arrêt », « oui si la situation est connue par l'équipe », « très satisfait ».

## ❖ Les visites :

Etes-vous satisfait de ce que l'UVMEP permet de travailler dans la relation à votre/ vos enfant(s) ?



10 personnes nomment être très satisfaites du travail effectué concernant la relation parent/enfant, 5 sont satisfaites, 1 personne n'a pas donné de réponse.

### Pourquoi ?

Les personnes interrogées commentent : « Il apprend la politesse et à être patient », « le professionnel laisse faire les parents et intervient si besoin », « oui bien sûr c'est le meilleur endroit pour nos enfants », « 15 minutes après ça, cela me semble bien », « oui car je peux parler et prendre mes enfants dans mes bras et leur demander comment se passe leur semaine ».

Les visites répondent-elles à vos besoins, attentes ?



15 personnes contre une, disent que les visites répondent à leurs besoins, attentes.

### Pourquoi ?

Pas de commentaire

La place du professionnel en tant que tiers répond-elle à vos besoins, vos attentes ?



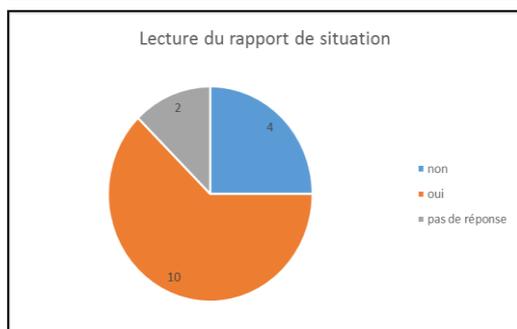
Toutes les personnes ayant répondu au questionnaire sont satisfaites de la place du tiers.

### Pourquoi ?

Les personnes peuvent nommer que : « le professionnel laisse le rôle de parent au parent », « nous n'avons pas le choix et nous nous accordons avec le plus de respect ».

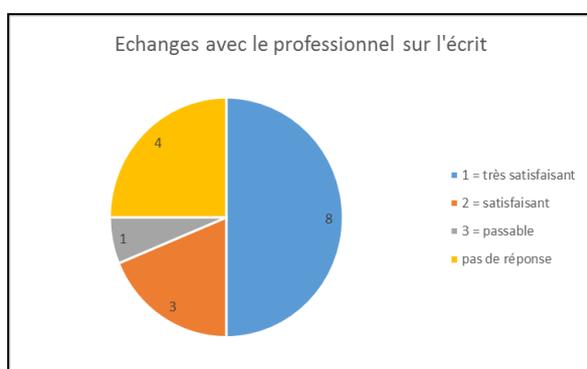
❖ **La lecture du compte-rendu de la réunion de coordination :**

La lecture de cet écrit vous est-elle proposée ?



*10 personnes disent que la lecture leur a été proposée, 4 répondent non et 2 ne se prononcent pas.*

Les échanges avec le professionnel auteur de cet écrit sont-ils satisfaisant(s) pour vous ?

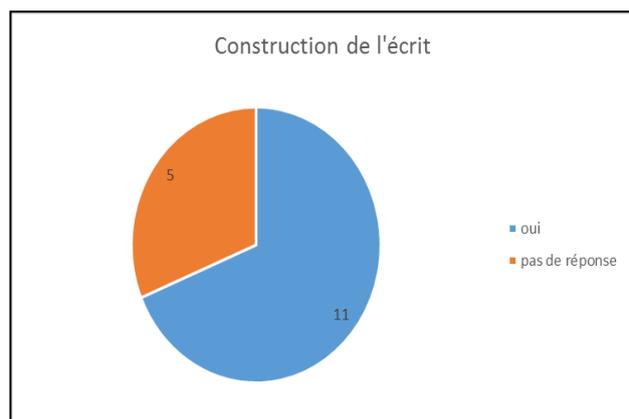


*8 personnes disent être très satisfaites, 2 sont satisfaites, 3 ont répondu passable et 4 n'ont pas donné de réponse.*

**Pourquoi ?**

Pas de commentaire

L'écrit développe-t-il bien comment se déroulent les visites avec votre/vos enfant(s) :



*11 personnes contre 5 disent que l'écrit rend bien compte du déroulé des visites.*

**5°) Pour finir, que proposeriez-vous pour améliorer l'accompagnement des enfants/parents lors des visites et/ou plus globalement au sein de l'UVMEP ?**

**Les personnes ont répondu :**

- « Continuer sur la bienveillance, ce qui permet aux différents protagonistes, la confiance »
- « J'ai rien à proposer, car l'ensemble est très bien »
- « Les personnes sont là pour aider »
- « Merci pour tout »
- « Qu'on parte en même temps après les visites car c'est dur pour moi de le laisser après les visites »
- « Un jardin adapté pour les beaux jours »
- « Une sortie vers l'extérieur, par exemple, dans le square à côté de l'UVMEP »
- « Une cuisine en bas + un distributeur de boissons, faire des sorties extérieures (magasins...) »

---

### **3. Observations**

Cette première enquête rend compte d'un faible taux de retour, moins de 1/3 des personnes accompagnées.

Très majoritairement les personnes ayant répondu nomment une satisfaction sur les locaux, le déroulé des visites et le travail d'accompagnement réalisé par les professionnels concernant la relation parent-enfant.

Il est important de souligner la qualité du travail réalisé par les professionnels qui font part d'une posture d'écoute, de bienveillance, de non jugement et d'une relation de confiance dans l'accompagnement de la relation parent-enfant.

Des améliorations sont à apporter sur les horaires de visites en développant les possibilités d'accueil sur les jours où les enfants ne sont pas scolarisés (mercredi et samedi). Il est également partagé avec les personnes accompagnées le souhait de pouvoir accompagner des visites sur l'extérieur à proximité du service, des réflexions sont en cours à ce sujet.

Le jardin peut-être également plus accueillant en procédant à quelques aménagements.

Ce questionnaire sera désormais réalisé chaque année en octobre. Les personnes accompagnées peuvent également se saisir des fiches événements indésirables pour faire remonter leurs observations et nous aider à améliorer la qualité des accompagnements réalisés à l'UVMEP.

Jérôme Trémorin

Coordinateur d'équipe

## G. Budget UVMEP Rennes et Vitré

UVMEP Rennes + Vitré	Réel 2018	Budget 2019	Réel 2019	Ecart Bud - Réel
Achats	7 002	6 150	4 683	1 467
Services extérieurs	36 347	28 000	26 473	1 527
Autres services extérieurs	24 002	20 600	23 453	-2 853
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION C</b>	<b>67 351</b>	<b>54 750</b>	<b>54 609</b>	<b>141</b>
<b>DEPENSES AFFERENTES AU PERSONNEL</b>				
Frais de personnel net	166 907	172 200	173 676	-1 476
Variation Conges payes			3 339	-3 339
CITS	-3 594			
Provisions départ en retraite	1 824		2 390	-2 390
<b>TOTAL CHARGES DE PERSONNEL NET</b>	<b>165 137</b>	<b>172 200</b>	<b>179 405</b>	<b>-7 205</b>
Charges de gestion courantes	0		3	-3
Charges exceptionnelles				
Dotations amortissements	6 175	6 300	6 284	16
<b>TOTAL AUTRES CHARGES DE STRUCTURE</b>	<b>6 175</b>	<b>6 300</b>	<b>6 287</b>	<b>13</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>238 663</b>	<b>233 250</b>	<b>240 300</b>	<b>-7 050</b>
<b>PRESTATIONS DE SERVICES</b>				
<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION ET P</b>	<b>232 090</b>	<b>233 250</b>	<b>233 250</b>	
Subventions Conseil Départemental	232 090	233 250	233 250	
Suvention except DIRECCTE				
<b>AUTRES PRODUITS</b>			<b>1 530</b>	<b>-1 530</b>
Transfert de charges			1 530	-1 530
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>232 090</b>	<b>233 250</b>	<b>234 780</b>	<b>-1 530</b>
<b>12000 Résultat comptable</b>	<b>-6 573</b>		<b>-5 520</b>	<b>5 520</b>

Après des travaux spécifiques en 2018, les charges d'exploitation courantes sont conformes au budget.

Les frais de personnel sont équivalents au budget

Le dépassement du budget personnel résulte uniquement des variations congés payés et provision retraite non budgétées.

**Il y a donc un déficit de 5 520 € dû uniquement aux charges calculées sur les frais de personnel en fin d'année.**

## H. Conclusion

En 2019, les professionnels de l'UVMEP expérimentent un livret d'accueil, pour les enfants, qui se veut ludique et pédagogique. Il apparaît nécessaire de mieux faire appréhender aux enfants les missions de notre service, la place de chacun dans les visites et les droits des enfants dans ce cadre.

En 2019, un formulaire prescripteur a été créé et mis en œuvre pour formaliser la demande en lien avec le projet de service et la disponibilité des familles sur les créneaux proposés. La formalisation des écrits professionnels a été modifiée pour mieux rendre compte de l'évaluation du service et formaliser la prise en compte des observations du ou des parents. Ce travail se poursuivra en 2020 pour améliorer l'outil « calendrier des visites et objectifs de l'accompagnement ».

En lien avec le besoin des personnes accompagnées, et dans l'objectif de l'amélioration de notre démarche qualité, nous constatons une nécessaire adaptation de nos pratiques aux besoins repérés. Le contexte contraint des visites (présence d'un tiers et rencontre dans le cadre d'une salle de visite) apparaît un biais possible à la relation parent-enfant. Celui-ci, peut ne pas faciliter la rencontre et être source de tensions dans la relation parent-enfant, il limite l'objectivation de l'évaluation des professionnels par un cadre de rencontre unique et parfois ritualisé, enfin il limite la préparation à la sortie du cadre de l'UVMEP. Sur l'année 2020, nous poursuivrons notre réflexion sur l'adaptation de nos prestations dans les réponses aux besoins repérés. Nous souhaitons ainsi construire et structurer une proposition d'évolution de notre cadre d'intervention. Pour cela, nous commençons à rencontrer les différents acteurs du territoire qui effectuent des missions identiques ou similaires, pour mieux situer notre positionnement dans l'environnement et définir des propositions.

-----

L'activité des UVMEP Vitré et Rennes a trouvé son rythme. Les partenaires orienteurs ont aujourd'hui clairement identifié les missions du service et notamment sur Vitré après une année pleine de fonctionnement. L'organisation de la liste d'attente par créneau permet d'apporter une réponse plus rapide pour les créneaux les moins sollicités.

Cependant, les délais d'attentes sur le mercredi et samedi demeurent importants au regard des besoins. Nous ne pouvons que regretter cet état de fait. Certains territoires manquent de couverture, la faible mobilité de certains parents étant un frein à la mise en œuvre des visites.

Nous restons ouverts à toute proposition prenant en compte les besoins des territoires.

Rennes, le 31 mars 2020

**Jérôme TRÉMORIN**

*Coordinateur d'équipe service UVMEP*

**Nelly BOUIN**

*Directrice pôle protection de l'enfance*



**Asfad**  
association

**Protection  
de l'Enfance**

**UVMEP**

[uvmep@asfad.fr](mailto:uvmep@asfad.fr)

**10 rue Jean-Pierre Calloc'h  
35000 RENNES  
02 99 30 96 83**

**6 espace Debussy  
35500 VITRÉ  
02 99 75 95 77**